



Maîtriser son image sur Internet

Notre image sur internet est constituée de tous les contenus que nous avons publiés, de nos pages personnelles sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn...) et des publications qui nous mentionnent.

La difficulté principale pour gérer son image sur internet vient du fait que nous ne pouvons pas contrôler tout ce qui est publié sur nous.

Comment maîtriser son e-réputation ?

- Bien réfléchir avant de publier un contenu
- Penser au futur et à l'impact de notre contenu sur les prochaines années (photos, articles, commentaires)
- Rester attentif à l'impact de nos publications envers autrui. Nous sommes aussi responsables de l'image que nous renvoyons de nos amis.

Demander à ses amis d'être prudents lorsqu'ils publient des choses

Vous êtes en droit de demander à une personne de vous demander l'autorisation avant de publier des choses sur vous afin de limiter des contenus embarrassants et non élogieux.

Donner le minimum d'information sur soi

Les réseaux sociaux, pour la plupart, nous apparaissent de prime abord gratuit. Cependant, afin de se financer, ils s'alimentent de toutes nos données personnelles publiées sur leurs supports. Des informations sur ce qu'on écrit, lit ou regarde, sont ensuite utilisées par des entreprises notamment dans le but de proposer de la publicité ciblée.

Paramétrer son navigateur, supprimer son historique et ses cookies permet de limiter l'accès à ses données personnelles.

Tapier régulièrement son nom et prénom dans un moteur de recherche

Penser de temps en temps à vous déconnecter de vos réseaux, puis dans la barre de recherche de votre navigateur inscrivez votre nom et prénom. Ceci permet de visualiser ce que n'importe quel individu peut visualiser de vous, de votre vie.

Paramétrer ses comptes

Par exemple sur Facebook, cocher : « Examiner les publications dans lesquelles vous êtes identifié(e) avant qu'elles n'apparaissent sur votre journal » vous permettra d'éviter de vous retrouver embarrassé par un contenu que l'un de vos amis aurait publié sur vous (du moins sur votre propre journal).

Sur Snapchat les photos envoyées sont éphémères et non accessibles au large public il y a donc moins de risque concernant son e-réputation.

Cependant, certaines manipulations permettent de conserver les photos envoyées par ses contacts et de faire en sorte qu'ils n'en soient pas informés. Rester donc toujours vigilant au contenu envoyé.

Créer des mots de passe sécurisés pour éviter l'usurpation d'identité

Un mot de passe suffisamment efficace :

- Est long : il contient au moins 8 caractères ;
- N'a pas de rapport avec sa vie personnelle ;
- Contient des chiffres, lettres et caractères spéciaux ;
- N'est utilisé que pour un seul site.

Comment valoriser son e-réputation ?

Pour qu'un recruteur ait une bonne image d'une personne, la solution n'est pas de ne rien publier. Il est possible de valoriser son e-réputation en utilisant des réseaux sociaux professionnels, en valorisant ses compétences et ses passions sur des blogs et sur les réseaux sociaux.

Que faire en cas de problème ?

Savoir gérer son image sur internet, c'est aussi savoir réagir lorsque cette image ne vous plaît pas. Il arrive qu'une ancienne photo, un article, un commentaire viennent entacher notre réputation.

Vous pouvez demander à Google de retirer un résultat de recherche qui porte atteinte à votre privée via cette adresse :

<https://support.google.com/websearch/troubleshooter/3111061?hl=fr>.

Le moteur de recherche ne peut pas faire disparaître un contenu, mais il peut arrêter de le référencer : la page qui vous pose problème n'apparaîtra plus dans les résultats de recherche.

En cas de problème pour gérer son image sur internet, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) est l'organe de référence. Vous trouverez sur leur site un guide pour demander la suppression d'une publication sur les réseaux sociaux.